



Commune de SAINT-CANNAT

Conseil municipal du 9 avril 2025

Ordre du jour

L'article L.5217-10-4 du CGCT prévoit que les questions budgétaires sont transmises aux conseillers municipaux 10 jours francs au moins (soit 12 jours) avant le Conseil.

Le reste des dossiers à l'ordre du jour sera transmis 5 jours francs avant la tenue du Conseil.

Finances

- Pièce jointe : Note relative aux comptes 2024 et aux projets de BP 2025
- Question n°1 : Adoption du Compte financier unique 2024 de la commune
- Question n°2 : Adoption du Compte financier unique 2024 de la Régie de vente de caveaux
- Question n°3 : Affectation des résultats 2024 sur le budget communal
- Question n°4 : Affectation des résultats 2024 de la Régie de vente de caveaux
- Question n°5 : Modification de la Délibération budgétaire spéciale sur le Budget 2025
- Question n°6 : Vote des taux des taxes communales 2025
- Question n°7 : Vote du budget primitif 2025 de la Commune
- Question n°8 : Vote du budget primitif 2025 de la Régie de vente de caveaux

Le 28 mars 2025

Joël LEVI VALENSI

Maire de Saint Cannat





Commune de SAINT-CANNAT

Conseil municipal du 9 avril 2025

Ordre du jour

Déjà transmis

Finances

- Pièce jointe : Note relative aux comptes 2024 et aux projets de BP 2025
- Question n°1 : Adoption du Compte financier unique 2024 de la commune
- Question n°2 : Adoption du Compte financier unique 2024 de la Régie de vente de caveaux
- Question n°3 : Affectation des résultats 2024 sur le budget communal
- Question n°4 : Affectation des résultats 2024 de la Régie de vente de caveaux
- Question n°5 : Modification de la Délibération budgétaire spéciale sur le Budget 2025
- Question n°6 : Vote des taux des taxes communales 2025
- Question n°7 : Vote du budget primitif 2025 de la Commune
- Question n°8 : Vote du budget primitif 2025 de la Régie de vente de caveaux

2eme partie de l'ordre du jour

Finances

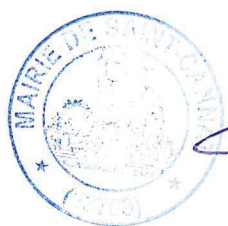
- Question n°9 : Transaction au sujet du contrat de maintenance de la Seigneurie
- Question n°10 : Formation des élus

Institution

- Question n°11 : Règlement intérieur du conseil municipal

Compte rendu des décisions du Maire

- 2025-002 D : Souscription d'une ligne de trésorerie interactive auprès de la Caisse d'épargne



Le 3 avril 2025
Joël LEVI VALENSI
Maire de Saint Cannat